

[photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb022_f0357

SourceBoite_022-10-chem | Examen chrétien

LangueFrançais

TypePhotocopie

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 23/04/2021

sexuels, il faut en effet parvenir à supprimer les pulsions : éjaculation involontaire, même nocturne, et érection. La plupart ne parviennent pas à cette parfaite intégrité, obtenue par quelques saints du désert comme Sérénius (69).

Physiologie de la sexualité.

Pour Jean Cassien, les pollutions nocturnes proviennent d'une surabondance d'humeurs, d'humeurs superflues, formant pléthore, et dues à l'absorption d'une nourriture trop abondante (70) dans les jours passés. Cette humeur, amassée dans les moelles, doit nécessairement être rejetée : « c'est la loi même de la nature qui la chasse. » La nuit, ces humeurs s'éliminent plus facilement car « l'amas des urines qui confluent sans cesse durant notre repos, venant à combler la capacité de la vessie, provoque lui-même dans les membres languissants, une excitation à laquelle sont également sujets les eunuques et les enfants (71) ». C'est là la physiologie de Galien, que reprenait, au IV^e siècle, Oribase, dans sa *Collection Médicale* : l'artère et la veine spermatiques, dont le sang blanchit peu à peu, proviennent de vaisseaux, situés sur la colonne vertébrale, et le liquide séminal se forme à partir du sang (72). C'est cette même physiologie que l'on retrouve, au début au VI^e siècle, chez Isidore de Séville (73).

Régime alimentaire et sexualité chez Oribase.

Oribase donne un court chapitre sur le traitement de l'impuissance sexuelle. S'appuyant sur la physiologie de Galien, il admet qu'il existe, dans le corps humain, une circulation générale des liquides : sang, urine, sperme, et que les aliments ou les boissons absorbés par l'homme, sont à l'origine de leur formation. Ainsi, le traitement de l'impuissance sera-t-il un régime humectant et chaud : abondance d'aliments, vins paillets, pain exempt de son, viandes nourrissantes, légumes, surtout légumes secs (74), beaucoup de sommeil, car le sommeil est humectant (75).

On trouve ici les deux oppositions de base des traitements médicaux : l'opposition du sec à l'humide, et celle du froid au chaud, oppositions qui sont exactement reprises dans les traités monastiques.

Jean Cassien et le régime desséchant.

Tout d'abord, précisons qu'il ne s'agit pas d'une interprétation des textes : Cassien donne lui-même la raison du choix des aliments et du régime, raison médicale et diététique : « l'excès est à mortifier jusque dans l'usage de l'eau, en sorte que l'amas des humeurs quotidiennes s'écoulant

(69) *Coll.*, VII, 1, t. I, p. 244-245.

(70) *Coll.*, II, 23, t. I, p. 134 ; *Coll.*, XXII, 3, t. III, p. 116.

(71) *Coll.*, XII, 7, t. II, p. 133 et XII, 9, p. 136.

(72) Oribase, XXII, 2, t. III, p. 40-41.

(73) Isidore de Séville, *Etymologies*, XI, 104, P. L. 82, col. 410 : « *Testiculi, per deminutionem a testibus dicti, quorum numerus incipit a duobus. Hi semen calamo ministrant quod a spinæ medulla et renibus et lumbis suscipiunt ad gratiam procreandi.* »

(74) Oribase, VI, 38, t. I, p. 543-544.

(75) Oribase, VI, 4, t. I, p. 439-440.

plus paresseusement dans les membres desséchés, rende ce mouvement corporel que vous pensez inévitable, non seulement très rare mais languissant (76). » On se privera donc de boisson, et ceci apparaît encore dans la règle de Césaire et dans celle de saint Benoît. L'abstinence est desséchante en elle-même, selon les médecins (77), mais dans le régime frugal des moines, les aliments sont choisis encore pour leurs qualités desséchantes : les lentilles au vinaigre et au *garum* dessèchent en relâchant le ventre (78) ; les figues contiennent moins de mauvaises humeurs que les autres fruits (79) ; les olives salées, prises avec du *garum* avant le repas, relâchent le ventre, tout comme les figues fraîches et sèches, les raisins, les prunes (80). Les pois-chiches, qu'on sert aux hôtes d'un soir comme apéritif, cessent d'être flatulents et aphrodisiaques, s'ils sont torrifiés (81). Le sel passe pour desséchant, et Oribase le classe parmi les produits sudorifiques (82), mais plus que le sel ordinaire, le sel grillé passe pour favoriser la sudation (83) : de là, le *sal frictum*, sel grillé, qu'on ne s'expliquait pas dans les textes patristiques et que conseille Cassien (84). La saumure, le *garum* et les poissons salés dessèchent donc aussi (85). Le fond de sauce de tous les mets, le vinaigre, est extrêmement desséchant (86), et le seul légume vert recommandé par Cassien, le poireau, est aussi le seul légume vert desséchant (87).

On trouve donc, dans le régime desséchant des médecins, tous les aliments proposés aux moines par Jean Cassien : lentilles, pois-chiches, figues, prunes, sel et salaisons de poissons, poireau et vinaigre. Il ne faut sans doute pas négliger le fait que les moines consomment les produits courants des pays où ils vivent et, comme tous leurs contemporains, se nourrissent de céréales et de salaisons, mais il faut bien admettre, puisque Jean Cassien nous l'affirme lui-même, que la science médicale oriente l'ascèse alimentaire.

Jérôme et le régime refroidissant.

Cassien se réglait surtout sur la première opposition de la théorie médicale : l'opposition du sec et de l'humide. Jérôme tire ses conseils de la seconde opposition : celle du chaud et du froid, et emprunte aux prati-

(76) *Coll.* XII, 11, t. II, p. 139 ; voir encore *Coll.*, XVII, 21, t. II, p. 271 : des invités refusent de boire à leur arrivée, et *Coll.*, XXII, 3, t. III, p. 117.

(77) On l'utilise comme médication pour « réprimer la surabondance de chair et de sang, consumer les aliments non digérés, évacuer la pléthore, dessécher les fluxions, surtout celles qui tiennent à la pléthore..., diminuer l'excès d'humidité ». Oribase, VI, 3, t. I, p. 439.

(78) Oribase, I, 17, t. I, p. 32 et III, 33, t. I, p. 253 ; IV, 1, t. I, p. 262.

(79) Oribase, III, 16, t. I, p. 219.

(80) Oribase, III, 29, t. I, p. 241-243.

(81) Oribase, I, 20, t. I, p. 35.

(82) Oribase, XIV, 56, t. II, p. 574 ; VIII, 15, t. II, p. 189.

(83) Oribase, XIV, 60, t. II, p. 585 ; VIII, 17, t. II, p. 190-191.

(84) *Inst.*, IV, 22, p. 153, note de J.-C. Guy, et *Coll.*, VIII, 1, t. II, p. 9.

(85) Oribase, XIV, 23, t. II, p. 517.

(86) Oribase, XIV, 27, t. II, p. 522.

(87) Oribase, XIV, 48, t. II, p. 563.

